N° 54

FR 2.11600

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case
FRC
17817

# DISCOURS

DE

# DUFLOS,

*A l'occasion d'une adresse de l'administration centrale du département du Pas-de-Calais, sur le départ des conscrits de son arrondissement.*

Séance du 8 frimaire an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

HIER, cette tribune a retenti du dévouement généreux des conscrits des départemens de l'Eure & de Gemmappes; aujourd'hui, je viens vous annoncer que leurs frères du



THE NEWBERRY LIBRARY

département du Pas-de-Calais n'ont pas montré moins de zèle pour répondre à la voix de la patrie ; elle a pénétré jusque dans le plus petit hameau, & par-tout elle a produit le même enthousiasme. Les parens sont devenus les apôtres d'une loi fondée sur la justice & l'égalité ; ils ont reconnu que leurs enfans appartiennent bien plus à la patrie qu'à eux-mêmes & ils se sont empressés de les dévouer à sa défense. Déja six détachemens se sont mis en marche pour Cologne, aux applaudissemens de leurs familles & au milieu des cris mille fois répétés de *vive la République !* Un septième détachement n'attend plus que l'ordre du départ.

Représentans du peuple, à la vue de cette bouillante ardeur, qui de nous ne se croit reporté aux plus beaux jours de la révolution ? Aujourd'hui comme alors, à la voix du législateur, des bataillons semblent sortir tout armés du sein de la terre, & se précipitent comme un torrent sur les points où un ennemi tant de fois vaincu semble vouloir tenter de nouveau le sort des combats. Malheur à lui, s'il ne se hâte d'accepter la paix que nous lui offrons encore ; bientôt il ne seroit plus temps : le Rubicon une fois traversé, le drapeau tricolor, symbole de la victoire, dirigeroit nos phalanges invincibles, & l'épée guerrière, tirée du fourreau, n'y rentreroit qu'après avoir affranchi les peuples.

Représentans du peuple, quel heureux présage pour la République que cette belliqueuse ardeur de ses généreux enfans ! Elle vient récréer le législateur au milieu de ses pénibles travaux, & les éloges dont il la couronne, partant de cette tribune, se répètent bientôt sur tous les points, & par-tout ils enflamment les ames les plus tièdes, ils inspirent les plus grands sacrifices, ils créent des héros, ils préparent, ils assurent la victoire & portent l'effroi dans le cœur des tyrans.

Partez donc, jeunes guerriers, volez où l'honneur vous appelle ; allez partager les lauriers de vos frères ainés : ils

ne connoiſſent, ils ne vous montreront que le chemin de la victoire. Si la trompette guerrière ſe fait entendre, notre ſollicitude vous accompagnera juſque dans les horreurs des combats, & nos voix célébreront ici vos triomphes.

Et vous, magiſtrats vertueux, qui avez ſu diriger d'auſſi nobles ſentimens, recevez la ſeule récompenſe dont vous puiſſiez être jaloux : la patrie applaudit à votre zèle.

Voici l'adreſſe de l'adminiſtration centrale du département du Pas-de-Calais :

*Aux membres du Corps législatif compoſant le Conſeil des Cinq-Cents.*

« Représentans du Peuple,

» Le département du Pas-de Calais a auſſi entendu la voix de la patrie.

» Déja ſix détachemens de conſcrits ſe ſont mis en marche pour Cologne ; le ſeptième partira inceſſamment. L'ardeur civique de ces jeunes citoyens eſt la même que celle qui animoit leurs frères en 1793, & s'il en eſt quelques-uns en qui elle ſommeille & ait beſoin d'être réveillée, ils ne réſiſtent point aux conſeils, ni aux invitations de leurs magiſtrats ; il remontent bientôt leurs ames au ton de l'héroiſme, & ils partent avec la ferme réſolution de vaincre.

» Nous ſecondons de tout notre zèle, citoyens repréſentans un auſſi heureux dévouement ; il nous préſage la paix, il nous la donnera, & nous ne ceſſerons notre ſollicitude que lorſque nous ſerons aſſurés que notre arrondiſſement ne renferme plus un ſeul conſcrit.

» *Vive la République & gloire à ſes légiſlateurs.* »

*Signé* Parent-Réal, *préſident ;* L. D. Gayant, G. Leblond, Boitel, Leroi, & Bergaigne, *ſecrétaire-général.*

181

4

Je demande la mention honorable au procès verbal de la conduite civique des administrateurs & des conscrits du département du Pas-de-Calais.

*Nota.* Le Conseil a ordonné la mention honorable, ainsi que l'impression du discours & de l'adresse.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Frimaire an 7.